



Accueillir un jeune étranger (résidant hors de France) en service civique : le volontariat international de réciprocité

Vadémécum 2019-2020

Comment faire ?

Le volontariat international de réciprocité, qu'est-ce que c'est ?

Le volontariat international de réciprocité vise à promouvoir l'accueil en France de jeunes volontaires du service civique étrangers. Cela ne signifie pas que vous devez également envoyer un jeune de votre établissement à l'étranger, on parle de réciprocité car il s'agit de rétablir un équilibre entre le nombre de volontaires français envoyés à l'étranger et le nombre de volontaires étrangers en France.

⇒ **Plus d'informations sur le programme réciprocité et ses enjeux [ICI](#).**

Recevoir un jeune volontaire international, cela sert-il nos missions ?

Oui, la mobilité « entrante » (accueillir et recevoir des étrangers dans nos établissements, qu'il s'agisse d'élèves, d'enseignants, de professionnels ou de volontaires) fait partie intégrante de la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole.

Par ailleurs, cette cinquième mission comporte également les actions d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationales, notamment par la sensibilisation à l'ouverture à l'autre et par la rencontre interculturelle.

La présence d'un jeune volontaire étranger, en permettant échanges et rencontres, sert tout à fait ces enjeux éducatifs ! Et qui sait...cela peut également être le déclencheur de projets d'engagement à l'international pour nos jeunes !

L'accueil de volontaires internationaux, une dynamique qui prend de l'ampleur !

Vous êtes tenté, mais vous vous posez la question : des établissements ont-ils déjà accueilli des volontaires de réciprocité ? Oui !

⇒ **En 2016-2017 Le Lycée Rochefeuille de Mayenne (53) a accueilli Pranjal, jeune volontaire indien sur une mission d'animation de séances d'anglais et d'ateliers interculturels. Une réussite et une belle expérience pour chacun qui a conduit l'établissement à renouveler l'expérience l'année suivante avec l'accueil de Sudharma, volontaire indien également.**

⇒ **En 2017-2018, l'ISETA de Poisy (74) est également entré dans la danse avec l'accueil de Somya, jeune volontaire indienne.**

[Retrouvez ici son témoignage](#), [ainsi que la vidéo](#) que Somya a réalisée à la fin de sa mission pour présenter son expérience.

Vous êtes curieux de connaître ces jeunes volontaires indiens et de découvrir leurs impressions après leur mission ? Retrouvez Somya, Pranjal et Sudharma [dans cette vidéo réalisée par France Volontaires Inde !](#)

⇒ **En 2018-2019, la dynamique est lancée puisque ce sont 9 jeunes volontaires internationaux qui sont accueillis dans des établissements du CNEAP.**

Ils viennent de tous les horizons et sont en mission dans des établissements aux quatre coins du territoire français :

- **Bélinda**, volontaire ghanéenne à l'ISETA de Poisy (74)
- **Sinath**, volontaire cambodgienne au Lycée Saint Yves de Gourin (56)
- **Carlos**, volontaire équatorien au Lycée Saint Joseph de Mesnières en Bray (76), à l'institut Lemonnier de Caen (14) et au LAP de Tourville-sur-Pont-Audemer (27)
- **Ana-Luiza**, volontaire brésilienne au LP Saint Joseph de Bucquoy (62)
- **Bashudev**, volontaire népalais au Lycée La Ville Davy de Quessoy (22)
- **Priyam**, volontaire indienne au Lycée Anne de Bretagne de Locminé et au Lycée Kerlebost de Pontivy (56)
- **Vhiktor**, volontaire philippine à l'ensemble scolaire les Cordeliers de Dinan (22)
- **David**, volontaire ghanéen au LATP LaSalle de Levier (25)
- **Gabriel**, volontaire brésilien au CNEAP (75)

Un reportage sur ces volontaires est en préparation !

En attendant, vous pouvez les découvrir [au travers de cet article qui revient sur la conférence « Volontaire international dans l'enseignement agricole : accueillir, échanger, construire le monde de demain »](#) organisée au Salon International de l'Agriculture le 28 février 2019.

Je suis intéressé...mais cela doit être compliqué... ? Pas tant que ça ! Suivez le guide !

Tout au long de votre projet d'accueil d'un jeune volontaire étranger, vous serez accompagné par des partenaires qui vous aideront dans les démarches.

- **Etape 1 : rien de différent par rapport à l'accueil d'un volontaire français en service civique ...Vous présentez votre projet d'accueil en renseignant le formulaire en ligne.**

En effet, la première chose à faire est de déposer votre demande d'un volontaire en service civique à la FNOGEC (l'organisme porteur de l'agrément) **en leur transmettant votre projet de mission dans le cadre de la campagne service civique 2019-2020 (qui sera lancée fin mars 2019).**

⇒ **Attention, soyez attentif à préciser votre volonté d'accueillir un jeune volontaire de réciprocité en sélectionnant les réponses adéquates :**

Souhaitez-vous que ce(s) volontaire(s) vienne(nt) de l'étranger dans le cadre du volontariat de réciprocité ? (voir le vade-mecum sur le sujet) *

oui pour 1 vol
oui pour les 2 vol le cas échéant
indécis
non

En répondant **OUI POUR 1 VOLONTAIRE, OUI POUR LES DEUX VOLONTAIRES** ou **INDECIS**, votre dossier sera automatiquement transmis à Marie-Christine Dale (marie-christine.dale@cneap.fr), qui s'occupe des projets d'accueil de volontaires internationaux.

Nous entrerons ensuite en contact avec vous, afin d'échanger sur votre projet.

⇒ Si votre projet est accepté et que la commission vous accorde un (ou deux le cas échéant) volontaire nous vous mettrons en lien avec notre partenaire France Volontaires qui vous appuiera dans l'identification et la sélection des candidats (voir la rubrique ci-dessous).

Concernant votre projet d'accueil et la mission que vous souhaitez confier au volontaire il n'y a pas de différence avec l'accueil d'un volontaire du service civique français :

⇒ Lancement de la campagne « service civique 2019-2020 »

⇒ Vous déposez un projet de mission à confier au jeune volontaire. **Comme pour les volontaires français, la mission doit porter sur l'un des 8 axes de missions compris dans l'agrément de la FNOGEC : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement et développement durable, mémoire et citoyenneté, développement international.**

NB : vous pouvez choisir une mission sur l'axe que vous souhaitez, vous n'êtes pas obligé de déposer spécifiquement sur l'axe « Développement international », tous les axes de missions sont ouverts à tous les volontaires, français comme de réciprocité. Pour résumer, vous avez un besoin pour une mission, que vous choisirez de confier à un volontaire étranger.

Pour vous aider dans l'élaboration de la mission, reportez-vous au [Référentiel de Missions de l'Agence du Service Civique](#) ou au site de la [Fnogec](#).

➤ Etape 2 : le recrutement, avec l'aide de France Volontaires !

Notre partenaire France Volontaires, plateforme des volontariats internationaux d'échange et de solidarité, vous accompagnera pour identifier et sélectionner le volontaire. Dans le cadre du programme réciprocité, France volontaires a noué des partenariats avec des organisations de volontariat à l'étranger (Bénin, Togo, Mali, Niger, Equateur...).

Par ailleurs, France Volontaires dispose d'Espaces Volontariats dans de nombreux pays. Ces deux éléments leur permettent de facilement identifier des candidats qui correspondent à votre projet.

- ⇒ Nous nous mettons en contact avec France Volontaires et transmettons votre projet de mission
- ⇒ France Volontaires entre en contact avec vous
- ⇒ France Volontaires et les espaces volontariats diffusent votre projet de mission
- ⇒ Les candidats vous envoient CV et lettre de motivation
- ⇒ Des entretiens sont organisés par visioconférence
- ⇒ Vous choisissez le candidat !

C'est ainsi que s'est déroulé le recrutement de Pranjal par le Lycée Rochefeuille de Mayenne !
Patrick Pavy, chef d'établissement, souhaitait accueillir un jeune anglophone. Pranjal a été repéré, parmi d'autres candidats, par la responsable de l'espace France Volontaires de Pondichéry. Il a envoyé CV, lettre de motivation, passé un entretien en juillet 2016 avec Patrick Pavy ...pour une arrivée à Mayenne en novembre !

➤ Etape 3 : les démarches à effectuer pour permettre l'arrivée du volontaire

Là encore, vous êtes accompagné dans cette étape par France Volontaires, le CNEAP et la FNOGEC, qui facilitent les démarches administratives.

- ⇒ Etablissement du pré-contrat par la FNOGEC
 - ⇒ Le jeune vous envoie son certificat médical
 - ⇒ Vous transmettez les documents nécessaires à la demande de visas du volontaire (attestation de prise en charge du volontaire à son arrivée, attestation d'hébergement, lettre d'invitation). Des modèles seront disponibles.
 - ⇒ France Volontaires facilite l'obtention du visa (un visa dédié à l'entrée et au séjour de ces jeunes a été mis en place par le Ministère de l'Intérieur)
 - ⇒ Une fois le visa obtenu, vous achetez les billets d'avion du volontaire (pensez également à une assurance rapatriement !)
- NB : Dans certains cas, le partenariat de France Volontaires avec l'agence de volontariat étrangère prévoit la prise en charge du billet d'avion par cette dernière.***
- ⇒ De son côté, France Volontaires aide le jeune à se préparer au départ, aide pour les documents administratifs
 - ⇒ Vous préparez l'arrivée du jeune : il faut lui trouver un logement (le plus souvent l'internat de votre établissement)

Au début, Pranjal a été logé dans l'internat du lycée. Puis au foyer de jeunes travailleurs de Mayenne, pris en charge par l'établissement.

➤ Etape 4 : l'arrivée du volontaire

A l'arrivée du volontaire, quelques démarches sont encore à effectuer...mais surtout la mission peut commencer !

⇒ Accueillir le volontaire à son arrivée

***Anecdote.** A son arrivée, Pranjal, qui n'avait jamais mis les pieds en France, a pris deux jours pour visiter Paris avant de se rendre à Mayenne ! Un jeune autonome... ! Patrick Pavy, chef d'établissement, l'a accueilli à la gare et l'a hébergé chez lui le week-end de son arrivée.*

⇒ Avancer les indemnités au volontaire en attendant que les versements soient effectués par l'agence du service des paiements

⇒ Aider le volontaire à ouvrir son compte bancaire, à s'affilier à la sécurité sociale, à prendre un téléphone...

Et concernant les indemnités ?

Là encore, rien de différent par rapport à un volontaire français (le contrat établi est le même). Chaque mois, l'Agence du Service Civique verse au volontaire 473,04 euros et la structure d'accueil (c'est-à-dire l'établissement) verse une indemnité de subsistance de 107,68 euros qui peut être versée directement au volontaire ou bien prendre la forme d'une prestation en nature : prise en charge des repas, du transport etc...

Comment se passe la mission ?

Comme pour un volontaire français ! Avec toute la plus-value que la présence d'un jeune volontaire venant d'un autre pays, avec une autre culture et un autre regard apporte aux jeunes, aux équipes et à l'établissement.

Formation des tuteurs

Pour 2019-2020, dans le cadre des formations tuteurs organisées par la FNOGEC, un parcours de formation spécifique sera prévu pour les tuteurs de volontaires de réciprocité. **Retenez déjà la date : le 9 octobre 2019 à Paris !**

Des questions ?

Marie-Christine Dale, Responsable du Département International Action Educative

marie-christine.dale@cneap.fr

Armelle Baril, Responsable du Service Civique à la FNOGEC

service-civique@fnogec.fr

Pour des retours sur l'expérience :

Patrick Pavy, chef d'établissement du Lycée Rochefeuille

patrick.pavy@cneap.fr

Angèle Facy, responsable de la coopération internationale à l'ISETA de Poisy et correspondante EADR-SI en Auvergne Rhône Alpes

angelefacy@iseta.fr